ville de venissieux

Extrait de registre des délibérations
République Française

Conseil Municipal
Séance publique du 16/12/14

Délibération n° 2014/5
Autorisation pour engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement jusqu'au vote du budget primitif 2015. Budget principal et budget annexe chaufferie des Minguettes.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 47
Nombre de conseillers municipaux présents : 40

Date de la convocation : 09/12/14
Compte rendu affiché le 18/12/14

Transmis en préfecture le
18/12/14
Numéro de télétransmission unique :
069-216902593-20141216-23021-DE-1-1

Présidente : Mme Michèle PICARD

Secrétaire : Mme Marie DELORME

Elu(e)s :

Présent(e)s : Mme Michèle PICARD, Mme Yolande PEYTAVIN, M. Pierre-Alain MILLET, Mme Saliha PRUDHOMME-LATOUR, M. Idir BOUMERTIT, Mme Andrée LOSCOS, M. Djilannie BEN MABROUK, Mme Véronique CALLUT, M. Bayrem BRAIKI, Mme Véronique FORESTIER, M. Georges BOTTEX, Mme Danièle GICQUEL, M. Thierry VIGNAUD, Mme Valérie TALBI, M. Jean-Maurice GAUTIN, M. Abdelhak FADLY, M. Hamdiatou NDIAYE, Mme Paula ALCARAZ, M. Gilles ROUSTAN, M. Pierre MATEO, Mme Marie-Christine BURRICAND, M. Serge TRUSCELLO, M. Jean-Louis PIEDECAUSA, M. Nacer KHAMLA, M. Mustafa GUVERCIN, Mme Sophia BRIKH, Mme Souad OUASMI, M. Aurélien SCANDOLARA, Mme Marie DELORME, Mme Yvonne LYON, M. Yves DI MAGGIO, M. Mustapha GHOUILA, M. Christophe GIRARD, Monsieur Frédéric PASSOT, M. Nasser DJAIDJA, M. Bernard RIVALTA, M. Pascal DUREAU, Mme Sandrine PICOT, M. Lotfi BEN KHELIFA, Mme Anne-Françoise RIAS

Absent(e)s :

Excusé(e)s :

Dépôt de pouvoir : Mme Amina AHAMADA MADI a donné pouvoir à M. Abdelhak FADLY, Mme Geneviève SOUDAN a donné pouvoir à M. Georges BOTTEX, M. Saïd ALLEG a donné pouvoir à M. Bayrem BRAIKI, Mme Loan NGUYEN a donné pouvoir à M. Pierre-Alain MILLET, Mme Régia ABABSA a donné pouvoir à M. Idir BOUMERTIT, Mme Patricia BOGEY a donné pouvoir à Monsieur Frédéric PASSOT, Mme Nadia CHIKH a donné pouvoir à M. Pascal DUREAU

Rapport n° 5
Autorisation pour engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement jusqu'au vote du budget primitif 2015. Budget principal et budget annexe chaufferie des Minguettes
Direction Ressources Financières

Mesdames, Messieurs,

L'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) permet au Maire, sous réserve d'y avoir été autorisé par la Conseil Municipal à « engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette ».

I. Budget principal

Les crédits ouverts en dépenses d'investissement au budget 2014 s'élèvent à 29 615 766.69 €.
Les crédits affectés au chapitre 16 pour le remboursement de la dette étant de 4 905 000 €, la Ville dispose du quart de 24 710 766.69 €, soit 6 177 691.67 €, pour mandater les dépenses entre le 1er janvier 2015 et la date de validation du budget primitif 2015.
Il vous est proposé de répartir cette somme de la façon suivante :

Chapitre 800 :	Maison des services publics :	50 000,00 €
Chapitre 820 :	Schéma directeur des locaux liés à l'activité des services :	200 000,00 €
Chapitre 830 :	Moyens techniques de la collectivité :	350 000,00 €
Chapitre 951 :	Construction école quartier Joliot-Curie et maison de l'enfance :	150 000,00 €
Chapitre 952 :	Construction d'un groupe scolaire rue Romain Rolland :	700 000,00 €
Chapitre 953 :	Construction d'une unité centrale de production :	100 000,00 €
Chapitre 961 :	Schéma directeur des écoles :	500 000,00 €
Chapitre 20 :	Immobilisations incorporelles :	400 000,00 €
Chapitre 204 :	Subventions d'équipement versées :	516 691,67 €
Chapitre 21 :	Immobilisations corporelles :	700 000,00 €
Chapitre 23 :	Immobilisations en cours :	2 500 000,00 €
Chapitre 45411 :	Encombrants :	3 000,00 €
Chapitre 45413 :	Salubrité :	2 000,00 €
Chapitre 45819 :	Raccordement au réseau d'assainissement :	6 000,00 €
	Total :	6 177 691,67 €

II. Budget annexe « chaufferie des Minguettes – chaudière bois »

Les crédits ouverts en dépenses réelles d'investissement au budget 2014 s'élèvent à 3.413.101,09 €.
Les crédits affectés au chapitre 16 pour le remboursement de la dette étant de 1.371.900,00 €, la Ville dispose du quart de 2.041.201,09 €, soit 510.300,27€, pour mandater les dépenses entre le 1er janvier 2015 et la date de validation du budget primitif 2015.
Il vous est proposé de ne répartir que 100.000,00 €, pour permettre le paiement du solde des travaux d'extension du réseau de chaleur au centre Ville :

Chapitre 23 :	Immobilisations en cours :	60 000,00 €
Chapitre 20 :	Immobilisations incorporelles :	40 000,00 €

Le Conseil Municipal,

Le rapport de Madame Le Maire, entendu,
Vu l'avis du Bureau municipal du 01/12/14,
Après en avoir délibéré,
A la majorité,
décide de :

- autoriser Madame le Maire, ou à défaut l'adjoint délégué, à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2015, à concurrence de 6 177 691,67 € pour le budget principal et 100 000,00 € pour le budget annexe "chaufferie des Minguettes-chaudière bois" (montants hors remboursement en capital de la dette),

- approuver leur répartition par chapitre conformément aux tableaux détaillés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour expédition certifiée conforme

Pour le Maire,
La Première Adjointe
Yolande PEYTAVIN